



19 février 2019

L'école de l'égalité

Refonte du matériel pédagogique pour une approche des enjeux égalitaires à l'école

Salaire, répartition des tâches domestiques, choix professionnel : malgré son ancrage dans la Constitution fédérale depuis 1981, l'égalité entre femmes et hommes n'est pas encore atteinte. Avec l'actualisation de *L'école de l'égalité* et l'appui des départements concernés, la Conférence romande des délégué-e-s à l'égalité entend faciliter la prise en main de cette problématique par les enseignant-e-s. L'éducation et la formation constituent des éléments clés de l'égalité.

En 2006, la Conférence romande des délégué-e-s à l'égalité (egalite.ch), en collaboration avec divers départements de l'instruction publique romands, développait *L'école de l'égalité*. Plus de dix ans après, elle actualise ce matériel pédagogique, afin de permettre une meilleure articulation avec les domaines disciplinaires et les objectifs du Plan d'études romand (PER).

Ce travail a été accompagné par plusieurs départements cantonaux de l'instruction publique, ainsi que par des chercheuses et formatrices des Hautes écoles pédagogiques de Suisse romande, des enseignantes et enseignants actifs au sein de la scolarité obligatoire et des collaboratrices des bureaux romands de l'égalité. Aujourd'hui la première brochure sort de presse, destinée au Cycle 1 (1H à 4H). Elle permet d'introduire dès le plus jeune âge une réflexion sur les enjeux égalitaires. Les différentes séquences proposées, qui se conjuguent aux domaines disciplinaires et font appel à des thématiques du vivre-ensemble (famille, métiers, éducation à la citoyenneté, etc.), ont pour but de sensibiliser les enfants aux représentations et assignations genrées. Suivront dans le courant de l'année 2019 trois brochures complémentaires destinées aux Cycles 2 et 3, soit aux élèves de 5H à 11H.

En Valais

En Valais, chaque établissement scolaire recevra dans un premier temps trois exemplaires de cette *Ecole de l'égalité*. Bien que ce matériel ait un statut de ressource complémentaire, le Service de l'enseignement encourage les enseignant-e-s à l'utiliser. Une formation continue ad hoc sera dispensée par la HEP pour une utilisation adéquate. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès de la Centrale cantonale de moyens d'enseignement (CECAME). La brochure peut aussi être téléchargée sur www.egalite.ch.

Les enseignant-e-s germanophones qui souhaiteraient aborder les questions d'égalité avec leur classe peuvent recourir à un [matériel](#) relativement similaire, intitulé *Lotta boxt, Goran tanzt*, paru en 2008 aux éditions Pestalozzianum.



Personnes de contact

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, 027
606 21 20

Michel Beytrison, responsable de la scolarité obligatoire, Service de l'enseignement, 027
606 42 00